

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

Théodore Holo  
rejette l'argument  
de l'insécurité



FAMINE EN AFRIQUE

Alerte rouge du  
PAM (Des millions  
d'Africains menacés)

CRISE POLITIQUE AU SEIN DE L'UP LE RENOUVEAU

# Le linge sale se lave désormais sur la place publique

*(Gratien Ahouanmenou sommé de s'expliquer  
après une sortie controversée)*



DÉBAT POLITIQUE

Bruno Amoussou recadre ses  
propos sur les "fractures sociales"



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN À COTONOU

Le Bénin réaffirme  
son engagement pour  
les droits de l'enfant



DÉCEPTIONS AMOUREUSES



Infidélité, trahison, amour  
non réciproque : paroles  
des coeurs brisés

**POLITIQUE**

CRISE POLITIQUE AU SEIN DE L'UP LE RENOUVEAU

# Le linge sale se lave désormais sur la place publique

*(Gratien Ahouanmenou sommé de s'expliquer après une sortie controversée)*

Le Bureau politique de l'UP Le Renouveau exige des explications de l'ancien membre du PRD, après ses déclarations hostiles à la fusion avec l'UP. L'affaire ravive les tensions internes entre les deux blocs.

Un nouvel épisode vient secouer la fragile cohabitation entre ex-membres du Parti du Renouveau Démocratique (PRD) et la direction actuelle de l'Union Progressiste Le Renouveau (UPR). Dans une correspondance datée du 13 juin 2025, le secrétaire général du parti, Gérard Gbénonchi, a exigé des explications de la part de Gratien Ahouanmenou, figure politique issue du PRD et membre de la Direction exécutive nationale.

L'objet de la controverse : une déclaration publique de Gratien Ahouanmenou dénonçant l'échec de la fusion entre le PRD et l'UP. Pour la direction

du parti, ces propos contreviennent aux textes internes du parti ainsi qu'à la Charte des partis politiques. « Ces propos constituent une violation des textes régissant le parti et la Charte des partis politiques », a précisé Gérard Gbénonchi dans la lettre adressée à l'intéressé. Ce dernier dispose d'un délai de 48 heures pour fournir une réponse écrite.

Dans sa réplique transmise dans les délais impartis, Gratien Ahouanmenou a défendu son droit d'expression, en affirmant n'avoir offensé personne. Il évoque, en revanche, des attaques verbales visant le leader du PRD, qui auraient motivé sa prise de parole. « Je n'ai injurié personne lors de mon intervention et les injures contre le leader du PRD m'ont poussé à intervenir », s'est-il justifié.

Cette passe d'armes intervient alors que le PRD, sous sa forme originelle, montre des signes de



résurgence. Dans une interview accordée à Bip Radio le 4 juin dernier, Gratien Ahouanmenou évoquait ouvertement une consultation de la base du parti arc-en-ciel en vue d'un éventuel retrait de l'UP Le Renouveau.

À l'heure où le paysage politique béninois semble se reconfigurer, cette crise interne pourrait bien précipiter un éclatement définitif entre les deux entités autrefois alliées.



## Union Progressiste le Renouveau

Cotonou, le 13 juin 2025

N° : Q20-25/UP-R/BP/DEN/HDP/PDT/SG/SA

Le Secrétaire Général

Reçu ce 16/06/2025  
à 13h15

Au

Camarade AHOUANMENOU Gratien  
Membre du Bureau Politique et de la  
Direction Exécutive Nationale de l'Union  
Progressiste le Renouveau

PORTO-NOVO

Objet : Demande d'explication.

Par écrit, notamment un communiqué en date à Porto-Novo du 17 avril 2025, et de par vos diverses prises de positions publiques et médiatiques, alors que membre du parti Union Progressiste le Renouveau, de son Bureau Politique et de sa

parti politique dont vous ne saurez ignorer ni disconvenir qu'il est, en l'état de sa fusion avec un autre, dissout.

A tout le moins, ces agissements contreviennent, d'une part, à la loi 2008-23 du 17 septembre 2018 portant Charte des partis politiques en République du Bénin dont l'article 11 dispose en son alinéa 2 que : « nul ne peut être membre de plus d'un parti politique ». Ces agissements contreviennent, d'autre part, aux statuts du parti dont l'article 41 prescrit, à l'égard de chaque membre, le devoir de « défendre le Parti et son honneur partout où besoin sera » de « s'abstenir de faire des déclarations publiques contraires aux orientations du Parti » et surtout, de s'abstenir de saboter sur le terrain les décisions ou les positions prises par les instances dirigeantes à tous les niveaux ».

Vous êtes prié, dans un délai de 48 heures à compter de la réception de la présente demande, à en fournir les explications appelées.



● Siège Cotonou : Bénin - Immeuble Lot 620/E - Place bulgarie - 01 BP 1515 Cotonou  
● Siège Porto Novo: BENIN - Quartier Houinmè Château - BP 897 Porto-Novo  
● Contact Tél.: 67 58 28 28 / 60 88 55 55 / 60 88 53 53 / 66 97 82 821

M. AHOUANMENOU Gratien-Laurent

Porto-Novo, le 17 juin 2025



M. GBENONCHI Gérard  
Secrétaire Général de l'Union Progressiste Le Renouveau  
Cotonou

Réf: Votre Lettre N° 020-25/UP-R/BP/DEN/HDP/PDT/SG/SA

Objet: Demande d'explication

Monsieur le Secrétaire Général,

Le débat public dans une démocratie digne du nom, se fait dans la courtoisie et la dignité.

*Nous avons le devoir d'éduquer nos militants et responsables dans ce sens.*

*Nous au Parti du Renouveau Démocratique (PRD), nous avons éduqué nos militants et nos responsables : nous n'avons jamais injurié personne et nous n'avons jamais incité à la violence ; nous sommes disciplinés. C'est connu.*

Votre silence scandaleux devant les injures publiques et les dénigrements dont était l'objet l'un des Présidents fondateurs de l'Union Progressiste Le Renouveau (UP-R), à savoir le Président Adrien HOUNGBEDJI a prouvé à la face du monde que vous en étiez au minimum les cautions.

*Ce comportement ne m'a pas laissé un autre choix que de monter au créneau pour dénoncer cette attitude.*

*Mes prises de position dans le débat politique sur la fusion UP et PRD sont fondées sur des arguments de fait et de droit. Ces arguments prouvent que la fusion n'a pas entraîné la dissolution du PRD, puisque les actes substantiels pour aboutir à une dissolution n'ont pas été accomplis. Les actes substantiels qui entraînent dissolution, c'est le congrès*

*extraordinaire statuant à la majorité des trois quarts (3/4). Le Président de l'UP-R était chargé d'accomplir ces actes et le ministre de l'Intérieur était chargé de contrôler leur accomplissement. Ce que ni l'un ni l'autre n'a fait. Votre volonté d'occulter ces deux omissions pour besoin de votre cause, ne saurait supplanter ma liberté d'opinion consacrée par la constitution.*

*On n'est pas membre du bureau politique d'un parti pour couvrir par son silence les graves atteintes à la loi qu'on décèle en son sein : c'est une question de conscience.*

*L'honneur d'un grand parti, c'est de respecter la loi. Et réclamer le respect de la loi à l'occasion d'une émission télévisée, n'est pas un sabotage. Vous devriez au contraire en profiter pour essayer de remédier aux omissions dénoncées. C'était mon devoir de citoyen d'invoquer vos fautes ; A vous de leur corriger.*

*Le grief que vous me faites d'appartenir à deux (02) partis politiques est sans fondement. Par application de la charte des partis (art 29-9) et l'art 111 des statuts du PRD, l'UP-R n'est pas encore régulièrement constituée, car la dissolution de ses composantes n'a pas encore été faite. Et cette situation est imputable au Président DJOGBENO. Que cela vous déplaît de l'entendre rappeler est une chose ; mais c'est la vérité et il faut avoir le courage de l'assumer et d'essayer de réparer au lieu de menacer. Je ne suis pas un employé de l'UP-R. Je ne fais que du bénévolat.*

*C'est donc à bon droit que je revendique mon appartenance au PRD parti qui a rempli toutes les conditions d'existence face à l'UP-R qui n'ayant pas encore rempli toutes les conditions d'existence n'a obtenu son récépissé définitif que par complaisance.*

*Enfin, me basant sur les arts 90 et 91 des statuts du PRD et sur l'art 29-9 de la charte des partis, le PRD est une sensibilité au sein de l'UP-R ; j'ai le droit de me réclamer de cette sensibilité.*

Gratien-Laurent AHOUANMENOU

## JUSTICE ÉCONOMIQUE

# Une banquière détourne près de 300 millions FCFA avec l'aide de son mari : la CRIET juge l'affaire

**ACCUSÉ DE COMPLICITÉ AVEC SON ÉPOUSE EN FUITE, UN HOMME COMPARAÎT DEVANT LA COUR DE RÉPRESSION DES INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET DU TERRORISME (CRIET), APRÈS UNE VASTE FRAUDE BANCAIRE ÉVALUÉE À 294 MILLIONS FCFA.**

Un nouveau dossier de fraude bancaire retentit dans les couloirs de la CRIET. Ce lundi, la juridiction spécialisée a examiné une affaire impliquant un couple accusé d'avoir frauduleusement soutiré 294 millions de FCFA d'une banque de la place. Si l'époux, inculpé et en détention provisoire, a comparu devant la Cour, son épouse — employée de la banque et considérée comme la principale instigatrice — demeure introuvable depuis 2018.

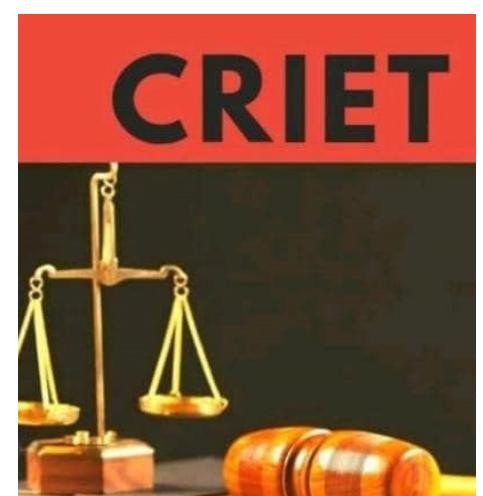
Selon les éléments du dossier,

la banquière aurait mis en place un système de prêts frauduleux en usant de fausses identités. Pour ce faire, elle a créé une entreprise fictive et monté plusieurs dossiers de crédit au nom de clients réels, mais qui n'avaient jamais sollicité de prêts auprès de l'établissement. Ces noms auraient été fournis par son mari, désormais seul à la barre.

Les conseils de la banque, partie civile, ont réclamé le remboursement intégral du montant détourné — soit 294 millions de

FCFA — ainsi qu'une indemnisation de 50 millions de FCFA au titre de dommages et intérêts. Le ministère public, s'appuyant sur les preuves versées au dossier, a requis cinq ans de prison ferme contre l'accusé et une amende de deux millions de FCFA. Il a également plaidé en faveur de l'intégralité des demandes formulées par les avocats de la banque.

Après les débats, la Cour a mis l'affaire en délibéré pour le 04 août prochain. En attendant, les regards restent tournés vers la



fugitive, toujours activement recherchée, qui pourrait détenir les clés de cette vaste opération de fraude bancaire.

## SOCIETE

## DÉCEPTIONS AMOUREUSES

# Paroles de cœurs brisés

*INFIDÉLITÉ, TRAHISON, AMOUR NON RÉCIPROQUE... LA DÉCEPTION AMOUREUSE LAISSE SOUVENT DES BLESSURES PROFONDES. À TRAVERS LEURS TÉMOIGNAGES, QUELQUES CITOYENS BÉNINOIS PARTAGENT DES FRAGMENTS DE VIE MARQUÉS PAR LA DOULEUR SENTIMENTALE.*

C'est un sujet universel, intime et pourtant commun à beaucoup : la déception amoureuse. Pour certains, elle est une expérience passagère ; pour d'autres, une blessure tenace. Dans les rues de Cotonou, de Parakou ou d'Abomey-Calavi, nombreux sont ceux qui ont accepté de se confier, le temps d'un témoignage sincère.

« Elle m'a quitté du jour au lendemain, sans explication. Je croyais qu'on allait se marier », confie Julien, la trentaine, encore marqué par une rupture inattendue. À ses côtés, Prisca, 26 ans, évoque une relation qui a viré au cauchemar : « Il était doux au début, puis il a changé.

Il me trompait ouvertement. J'ai mis du temps à m'en remettre. »

La trahison revient souvent dans les récits. Pour Armand, 40 ans, c'est la découverte d'un double foyer qui l'a anéanti. « Elle avait un autre homme, un enfant caché. Je ne m'y attendais pas. J'ai tout remis en question : moi, l'amour, les femmes. » D'autres parlent de solitude persistante, d'un amour jamais partagé, ou encore de promesses non tenues qui laissent un goût amer.

Au-delà de l'émotion, ces témoignages soulignent les effets parfois dévastateurs de l'échec amoureux : perte de confiance, isolement, voire dépression.



« Ce sont des blessures invisibles. Mais elles font mal, très mal », lance Nadia, le regard sombre.

Ces récits rappellent que derrière chaque histoire d'amour brisée se cache une part de vul-

nérabilité humaine. Si chacun guérit à son rythme, tous s'accordent sur un point : la déception amoureuse n'est pas une fin, mais un passage, souvent difficile, vers une reconstruction.

## ATTAQUE ARMÉE À KANDI

# Le commissariat de Sonsoro incendié

*DANS LA NUIT DU 16 JUIN, UNE UNITÉ DE POLICE DE LA COMMUNE DE KANDI A ÉTÉ LA CIBLE D'UNE ATTAQUE MENÉE PAR DES INDIVIDUS ARMÉS NON IDENTIFIÉS. LE BÂTIMENT A ÉTÉ TOTALEMENT RAVAGÉ PAR LES FLAMMES.*

Le département de l'Alibori a une nouvelle fois été frappé par l'insécurité. Aux environs de 23h45 ce lundi 16 juin 2025, le commissariat de l'arrondissement de Sonsoro, dans la commune de Kandi, a été la cible d'une attaque violente perpétrée par un groupe armé non identifié. Selon nos confrères du quotidien Le Potentiel, il s'agit bien d'un acte coordonné, mené par des individus qui n'ont laissé aucune chance aux agents présents.

« Ils ont surgi par surprise et ont immédiatement incendié le bâtiment », rapporte un agent en poste. En quelques minutes, l'infrastructure est réduite en cendres. Aucun



mort n'a été signalé pour l'instant, mais les pertes matérielles sont considérables : archives administratives, équipements de communication, mobilier, tout est parti en fumée.

Les autorités sécuritaires soupçonnent une action des «ennemis de la République», possiblement affiliés au groupe IANIS (Insurgés Armés Non Identifiés du Sahel), actif dans les zones frontalières

du nord du Bénin. Le mode opératoire rapide et structuré des assaillants renforce cette hypothèse.

Une enquête a été immédiatement ouverte pour retrouver les auteurs de l'attaque. En attendant, les forces de défense sont en alerte maximale dans tout le département, frontalier du Burkina Faso et du Niger, deux pays confrontés à une forte pression terroriste.

Cette nouvelle incursion met une fois de plus en lumière la vulnérabilité de certaines localités du Nord-Bénin face à la menace transfrontalière, malgré les efforts de sécurisation engagés par les autorités nationales.

## ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

# Théodore Holo rejette l'argument de l'insécurité

L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE ESTIME QUE LES ÉLECTIONS DOIVENT SE TENIR À BONNE DATE, MALGRÉ LES DÉFIS SÉCURITAIRES DANS CERTAINES ZONES DU PAYS.

Alors que l'échéance des élections générales de 2026 approche au Bénin, le débat sur leur éventuel report en raison de l'insécurité s'invite dans les milieux politiques et institutionnels. Interrogé à ce sujet, le professeur Théodore Holo, ancien président de la Cour constitutionnelle, n'a pas mâché ses mots : il rejette toute tentative de justifier un report par la seule question sécuritaire.

« Je ne pense pas qu'on puisse dire parce qu'il y a insécurité, il y aura pas d'élections », a-t-il déclaré. Pour lui, il est impératif que les autorités mettent tout en œuvre pour créer les conditions nécessaires à la tenue du scrutin. Reporter les élections ne serait pas une option acceptable. « Dire qu'il y a insécurité et qu'on peut rester au pouvoir n'est pas la meilleure solution », affirme-t-il, insistant sur la nécessité de respecter les délais constitutionnels.

Théodore Holo relativise par ailleurs la portée du phénomène sécuritaire au Bénin, en soulignant qu'il ne touche qu'« une zone déterminée », contrairement à d'autres pays beaucoup plus affectés. Il cite l'exemple du Mali, où, malgré la présence persistante de groupes djihadistes, les élections ont été organisées. « Quel est le pays où il n'y a pas d'insécurité ? », s'interroge-t-il. Et pourtant, dit-il, les scrutins ont lieu partout ailleurs.

L'universitaire fait aussi réfé-



rence à des contextes historiques plus lourds, notamment celui des États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale. « La seule entorse qu'ils ont eu à faire à leur tradition, c'est que le président Roosevelt a eu à effectuer quatre mandats », rappelle-t-il, insistant sur le fait que même en temps de guerre, les institutions démocratiques ont su perdurer.

Il évoque également le cas du Cameroun, où les élections de 2018 se sont tenues malgré un climat de guerre dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Selon lui, l'exemple de ces pays doit inspirer le Bénin : « Ce n'est pas ici que les élections pourraient être repoussées pour des questions d'insécurité. Il faut prendre des mesures y afférentes. »

À travers ces propos, Théodore Holo envoie un message clair : la démocratie béninoise ne doit pas vaciller sous la pression sécuritaire. Au contraire, elle doit s'adapter et résister, comme le font tant d'autres à travers le monde.

Nous recrutons pour  
**Event Elite Agency**  
Des stagiaires

**PROFILS REQUIS**

## Acteurs touristiques

- Étudiant(e)s en tourisme, hôtellerie, géographie, patrimoine, ou domaines apparentés ;
- Curiosité marquée pour la valorisation culturelle et la découverte des richesses locales ;
- Excellente capacité de communication et sens relationnel aiguisé ;
- Aptitude à travailler en équipe dans une dynamique de projet.

## Guides touristiques

- Étudiant(e)s formé(e)s en guidage, histoire, anthropologie ou communication ;
- Passion pour la narration culturelle et la transmission du savoir local ;
- Polyglottisme ou bilinguisme fortement apprécié (Français, Anglais ou autre) ;
- Présence scénique et charisme naturel.

## Animateurs culturels et touristiques

- Étudiant(e)s en animation culturelle, médiation ou gestion événementielle ;
- Créativité débordante, goût du spectacle vivant et sens du rythme ;
- Capacité à fédérer un groupe et créer une atmosphère festive ou éducative ;
- Aptitude à proposer des concepts d'animation novateurs.

DUREE: 3 à 6 mois  
(flexibles selon disponibilités académiques)

LIEU: Siège de Event Elite Agency  
(avec possibilités de terrain)

Envoyez votre CV + une lettre de motivation  
précisant la catégorie souhaitée à l'adresse :  
[eventeliteagency@gmail.com](mailto:eventeliteagency@gmail.com)

Pour toute information complémentaire :  
**+229 59259333**

**POLITIQUE****DÉBAT POLITIQUE****Bruno Amoussou recadre ses propos sur les “fractures sociales”**

L'ancien président de l'Assemblée nationale dénonce une manipulation de ses déclarations et promet des poursuites en cas de récidive.

Lors d'une conférence tenue le jeudi 14 juin 2025 à l'Institut Chant d'Oiseau de Cotonou, Bruno Amoussou, figure emblématique de la scène politique béninoise, a réagi vigoureusement à des propos qui lui ont été attribués dans certains médias et sur les réseaux sociaux. L'occasion était la présentation officielle de l'ouvrage "Le Procès : Démocratie et Bureaucratie dans le jury LeFort et Weber", de l'Abbé Arnaud Éric Aguénounon.

Dans son allocution, l'ancien président de l'Assemblée nationale aurait été cité comme évoquant de profondes "frac-



tures sociales" dans la société béninoise. Des propos qui, selon lui, ont été « déformés, sortis de leur contexte ou purement inventés ». Face à cette polémique, Bruno Amoussou a publié un communiqué officiel dans lequel il exprime son indignation et met en garde contre toute tentative future de manipulation de ses interventions

publiques.

« Je n'ai jamais évoqué des "fractures sociales" au sens où certains veulent l'entendre », précise-t-il dans son texte, ajoutant que de telles allégations sont susceptibles d'alimenter des tensions inutiles dans l'espace public. Il appelle à la responsabilité des médias

et des relais d'opinion, insistant sur le respect de la vérité et de l'éthique journalistique.

Plus ferme encore, l'homme d'État prévient : « Toute récidive de cette nature donnera lieu à des poursuites judiciaires ». Cette déclaration met en lumière sa volonté de défendre l'intégrité de ses propos et de préserver la qualité du débat démocratique.

Bruno Amoussou, connu pour ses prises de position mesurées et son expérience politique, souhaite ainsi recentrer le débat sur les idées, et non sur les interprétations fallacieuses. Une manière de rappeler que dans un contexte où « l'Afrique peine encore à trouver ses repères », les responsabilités des leaders d'opinion et des journalistes sont d'autant plus cruciales.

**COMMUNIQUE**

Par divers médias parus sur des supports papiers et numériques ce 16 juin 2025, il nous a été imputé des propos suggérant dans notre pays, l'existence de « fractures sociales grandissantes » et de « tensions économiques ».

Dans mon intervention, le 14 juin au Chant d'oiseau de Cotonou, à l'occasion du lancement par l'Abbé Éric AGUENOUNON de son dernier ouvrage intitulé "Le Procès «Démocratie et Bureaucratie» dans le jury Lefort et Weber, Généalogie conceptuelle et analyse de terrain", dont les enregistrements sont disponibles, j'ai plutôt mis l'accent sur la nécessité pour les intellectuels africains de s'intéresser aux préoccupations africaines, une exhortation

conforme à ma vision du panafricanisme.

Les termes rappelés et rapportés ne sont, ni dans leur forme, ni dans leur contenu, miens.

Je démens formellement ces allégations et condamne avec énergie une telle entreprise dont le seul but est de manipuler l'opinion publique.

Je regrette une telle dérive et invite à nouveau les professionnels des médias ainsi que les administrateurs des fora à l'observance stricte de leur déontologie et de la loi.

Cotonou, le 16 juin 2025

Bruno Ange-Marie AMOUSSOU

## ÉCONOMIE FRANCOPHONE

# Lionel Zinsou salue l'essor économique du Bénin

*À L'OCCASION DU LANCEMENT DE LA MISSION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE À COTONOU, L'ANCIEN PREMIER MINISTRE BÉNINOIS A QUALIFIÉ LE BÉNIN DE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE, SOULIGNANT LA RIGUEUR DE SA GOUVERNANCE.*

Le Bénin continue de renforcer son image de puissance montante sur le continent africain. Ce mardi 17 juin 2025, lors du lancement officiel de la Mission économique de la Francophonie à Cotonou, Lionel Zinsou, ancien Premier ministre, a livré un vibrant plaidoyer en faveur des progrès économiques réalisés par son pays.

Dans une allocution marquée par un ton affirmé, Lionel Zinsou a mis en avant les performances du Bénin en matière de développement. Pour lui, la nation s'impose désormais comme une référence en Afrique : « Le Bénin s'est hissé parmi les nations africaines les plus performantes, se positionnant sur la carte de ce qui se fait de mieux en Afrique », a-t-il déclaré.

Selon l'économiste, ce succès repose sur la rigueur et le sérieux dans la gestion des affaires publiques, devenus, selon

lui, des marqueurs de la gouvernance béninoise. « Je n'ai aucun complexe à faire l'éloge des progrès économiques du Bénin, car ces avancées profitent à la population et à nos enfants », a-t-il poursuivi.

La Mission économique, organisée sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), vise à promouvoir les échanges économiques et les opportunités d'investissement dans l'espace francophone. Le choix de Cotonou pour accueillir cette initiative n'est pas anodin. Il témoigne de la place croissante qu'occupe le Bénin dans les circuits économiques régionaux et internationaux.

En saluant les transformations en cours, Lionel Zinsou conforte ainsi l'image d'un pays en pleine mutation, où les réformes structurelles semblent porter leurs



fruits, dans un contexte continental souvent confronté à des défis de gouvernance et d'instabilité.

## CÔTE D'IVOIRE

# Les résultats du Bepc 2025 dévoilés avec une hausse significative du taux de réussite

La Directrice des Examens et Concours, Diarra Kadidiata Badji, a officiellement proclamé ce mardi 17 juin 2025 les résultats du Brevet d'Études du Premier Cycle en Côte d'Ivoire. Avec 51,41 % de réussite, la session 2025 affiche une progression de plus de 11 points par rapport à l'année 2024. Sur un total de

606 922 candidats ayant pris part au BEPC 2025, 312 041 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 51,41 %, contre 40,18 % en 2024. Cette hausse significative de 11,23 points a été saluée par la directrice Diarra Kadidiata Badji comme un signe encourageant d'un redressement progressif du sys-

tème éducatif ivoirien.

Sur le plan du genre, les garçons enregistrent un léger avantage avec un taux de réussite de 51,86 % (151 074 admis), contre 51 % pour les filles (160 967 admises). Les résultats sont disponibles dès ce mardi à 14 heures dans les centres de

composition et en ligne sur le site officiel de la DECO : [www.men-deco.org](http://www.men-deco.org). Cet examen s'est déroulé du 26 au 30 mai dans 1 006 centres répartis sur 41 directions régionales. Ces résultats montrent une amélioration globale des performances des élèves.

## SOCIETE

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN À COTONOU

# Le Bénin réaffirme son engagement pour les droits de l'enfant



La salle Baobab du Novotel de Cotonou a accueilli, ce mardi 17 juin 2025, la cérémonie officielle de la 35<sup>e</sup> Journée de l'Enfant Africain (JEA), célébrée sous le thème : « Planification et budgétisation des droits de l'enfant : progrès depuis 2010 ». Une édition marquée par une forte mobilisation des acteurs institutionnels, communautaires et des enfants eux-mêmes.

À l'initiative du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, en partenariat avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), cette journée a été l'occasion de faire le point sur les avancées du Bénin en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant.

Dans son mot d'ouverture, le Préfet du Littoral, Alain Orounla, a salué l'initiative et réaffirmé l'engagement des autorités locales à soutenir toutes les actions en faveur de l'enfance : « Tant qu'il s'agira de la cause

des enfants, les bonnes initiatives seront accompagnées dans mon département », a-t-il déclaré.

Au nom des enfants du Bénin, Sègla Jeannot Sohou, représentante du Conseil Consultatif National des Enfants, a pris la parole pour saluer les progrès réalisés, tout en exhortant à plus d'efforts en faveur des enfants en situation de rue et des victimes de violences.

Madame Aminatou Sar, Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies, a de son côté rappelé que l'enfance constitue un pilier de développement durable. Elle a renouvelé l'appui constant des partenaires au processus engagé par le gouvernement béninois.

Le Ministre de la Santé, Benjamin Hounkpatin, a mis l'accent sur les investissements sanitaires dédiés aux enfants, notamment la vaccination, la lutte



contre la malnutrition et l'amélioration de l'accès aux soins.

Intervenant en clôture, la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, Véronique

Tognifodé, a présenté un bilan chiffré éloquent :

Hausse du budget social de 32,6 % en 2019 à 43,4 % en 2025 ;

**SUITE A LA PAGE 9**

## SUITE DE LA PAGE 8

Réduction du travail des enfants de 52,5 % (2014) à 19,9 % (2022) ;

Taux brut de scolarisation primaire en hausse, de 115 % à 122 % entre 2016 et 2024 ;

Budget de la santé dédié à l'enfance passé de 87 à 150 milliards FCFA.

Elle a aussi salué le soutien technique et financier

de l'UNICEF et d'autres partenaires, tout en réitérant la volonté politique du gouvernement Talon de placer les droits de l'enfant au centre des politiques publiques.

La projection d'un magazine sur le projet 3PIER (Prise en charge intégrée des enfants

en situation de rue) est venue illustrer, en images, les engagements concrets pris pour une protection renforcée des enfants les plus vulnérables.



## FAMINE EN AFRIQUE

## Alerte rouge du PAM (Des millions d'Africains menacés)

*LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL IDENTIFIE LE SOUDAN, LE SOUDAN DU SUD ET LE MALI PARMI LES ZONES À RISQUE ÉLEVÉ DE FAMINE, RÉCLAMANT UNE RÉPONSE D'URGENCE.*

Le Programme alimentaire mondial (PAM), conjointement avec la FAO, publie un nouveau rapport de veille soulignant un risque imminent de famine dans des pays africains frappés par les conflits et les crises alimentaires. Trois pays africains — le Soudan, le Soudan du Sud et le Mali — se trouvent au cœur de cette alerte.

Le rapport « Hunger Hotspots », diffusé lundi 16 juin, désigne cinq zones à très haute urgence : Soudan, Soudan du Sud, Mali, Palestine (Gaza) et Haïti, la famine étant déjà avérée dans certaines de ces régions

Au Soudan, la famine sévit déjà depuis 2024, avec près de 25 millions de personnes en insécurité alimentaire sévère, en raison d'un conflit intensif entre

l'armée et les forces paramilitaires, qui entrave gravement l'acheminement de l'aide

Le Soudan du Sud, quant à lui, est fortement menacé : quelque 7,7 millions de personnes (plus de la moitié de la population) sont en insuffisance alimentaire aiguë, environ 63 000 vivant dans des conditions proches de la famine

Au Mali, les prix records des céréales et la guerre persistante mettent en danger les moyens de subsistance de milliers de familles : environ 2 600 personnes sont exposées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire d'ici août prochain

Le PAM et la FAO préviennent qu'à moins d'une augmentation



immédiate des financements et d'un accès humanitaire sécurisé, la situation pourrait se dégrader encore davantage entre juin et octobre 2025

**SPORT**

SILENCIEUX, MAIS REDOUTABLE :

# Owen Agbozo, l'étoile que personne n'a vu venir

*COMME J'AI POUR HABITUDE DE ME LE RÉPÉTER : «AUX ÂMES BIEN NÉES, LA VALEUR N'ATTEND POINT LE NOMBRE D'ANNÉES.» COMME J'AI POUR HABITUDE DE ME LE RÉPÉTER : «AUX ÂMES BIEN NÉES, LA VALEUR N'ATTEND POINT LE NOMBRE D'ANNÉES.» ABDIAS OWEN BIGNON AGBOZO, DE SON NOM COMPLET, ME LE CONFIRME À TRAVERS SON PARCOURS MARQUANT ET SON HISTOIRE INSPIRANTE. À SEULEMENT 20 ANS, IL EST DEVENU L'UN DES DEMI-CENTRES LES PLUS REDOUTABLES DE SA GÉNÉRATION.*



Owen AGBOZO est né le 23 juillet 2005 à Cotonou. Il est le fils de M. AGBOZO Alexis, commerçant d'acajou et grand voyageur, et de Mme HOUNTONDJI Silvie, également commerçante. Owen a un grand frère, AGBOZO Samson, joueur de handball au sein du club ABO Sport, ainsi qu'une sœur, AGBOZO Ruth. Suivre l'itinéraire d'un talent en pleine ascension, c'est ce que cette rédaction vous propose à travers le portrait d'un joueur à la carrière exponentielle.

## Les débuts et la passion du handball

Footballeur à l'origine, Owen AGBOZO découvre le handball en 2020 grâce à son coach KAKPOCHICHI Ariside. Lorsqu'il ne se rendait pas à l'en-

traînement de football, il passait la majeure partie de son temps à observer son grand frère biologique, AGBOZO Samson, jouer au handball avec ABO SPORT HBC. Un jour, il fut converti au handball, occupant d'abord le poste de gardien de but dans la catégorie cadet d'ABO SPORT HBC. Avec les occupations et l'affection de son parrain M. Ariside, Owen passe alors sous la direction de M. ADJAGBENON Angelo, un nouveau coach qui a su identifier le poste adéquat pour le jeune joueur. En effet, après l'avoir vu gérer le poste de demi-centre lors d'un match avec Flambeau HBC, il décèle en lui un potentiel certain à ce poste. Ainsi débute le parcours passionnant de ce jeune homme.

## L'évolution vers le niveau senior

Autrefois, les championnats des catégories d'âge coïncidaient avec la saison des pluies, empêchant les jeunes passionnés de handball, comme Owen AGBOZO, de pleinement savourer ce sport tant aimé. Mais cela n'a en rien constitué un handicap pour cette âme innocente, déterminée à poursuivre son parcours. Il est ainsi retourné dans son club d'origine, ABO SPORT. S'appuyant sur les matchs disputés malgré l'inadéquation entre le calendrier des championnats nationaux et les conditions climatiques, il fut convoqué pour la première fois en équipe nationale cadette du Bénin en 2023.

Grâce au travail mené de main de maître par M. Léonce LINTA (coach de l'ASO Modèle et sélectionneur national cadet) et M. Albéric TITO (préparateur physique de l'équipe nationale du Bénin), Owen AGBOZO a su faire le nécessaire pour être retenu pour sa première participation au Challenge Trophy Afrique – zone 3, qui s'est déroulé du 21 au 27 novembre 2022 en Côte d'Ivoire. Son intelligence de jeu, sa vision exceptionnelle et son sens de la communication lui ont permis d'être nommé MVP (Homme du match) dès sa première sortie internationale face au Togo, pays voisin du Bénin.



PEDRO BOLOJO  
URIS-PRO

# Owen Agbozo, l'étoile que personne n'a vu venir



Il joue également le Challenge Trophy à Accra, au Ghana, en 2024, où il a été un maillon indispensable dans la performance de l'équipe conduite par le coach Karim (coach de la catégorie amateur de l'équipe portuaire ASPAC HBC) et madame Léonce (coach de l'équipe ASO Modèle HBC).

Grâce à sa capacité d'adaptation, Owen AGBOZO a su s'imposer malgré son manque d'expérience au niveau professionnel. En 2024, il a disputé le championnat professionnel avec son club ABO SPORT. Bien que son équipe n'ait pas atteint la phase finale, elle a tout de même proposé de belles prestations.

Recruté ensuite par ASPAC HBC au niveau amateur, Owen AGBOZO a trouvé sa voie grâce à une prestation magistrale tout au long de la saison, qui a permis à son équipe de remporter le trophée national amateur. Il a été l'étincelle décisive en finale, alors que l'avenir du club était incertain. Par son engagement et son talent, il a ravivé l'espoir chez ses coéquipiers

et décroché son tout premier titre national avec ASPAC HBC dans un championnat où il a été désigné deux fois MVP. Owen AGBOZO a vu son salaire tripler après son passage au niveau professionnel avec l'équipe portuaire ASPAC HBC. Malgré la pression, il reste serein et pleinement à sa place. Il s'entraîne régulièrement et se prépare avec détermination aux grands défis que lui réserve ce nouvel univers professionnel.

## La vie actuelle du joueur senior

En pleine préparation pour les playoffs du championnat national avec l'ASPAC, Owen AGBOZO, sous la direction du coach Aimé SEBIO (ancien entraîneur de Flowers HBC), ne ménage aucun effort pour se démarquer lors de son premier championnat professionnel avec ASPAC. Il bénéficie du soutien constant de tous les membres du staff et de ses coéquipiers, qui l'apprécient pour sa modestie. Cet environnement favorable lui permet de bien évoluer et de s'adapter rapidement.

## Les blessures marquantes dans sa carrière

Victime de plusieurs blessures au cours de sa jeune carrière, Owen AGBOZO a fini par accepter que le handball est un sport de contact, où les chocs et les blessures sont des réalités inévitables. Lorsqu'il était sur le point de céder au découragement après une grave blessure, une amie, Reine Cécile (joueuse de l'ASO Modèle), l'a réconforté avec ces mots : « Ce qui est destiné à être grand rencontre toujours de grands obstacles. » Ce conseil, qui résonne encore dans la tête de ce guerrier du Plateau, l'a aidé à ne plus considérer les blessures comme un motif d'abandon de sa passion. Il se dit satisfait du soutien et de la prise en charge qu'il reçoit lorsqu'il

est confronté à ce genre de situations.

## Ambitions et vision de l'avenir

Owen a vu plusieurs grands joueurs évoluer au poste de demi-centre au Bénin, et malgré leur statut de modèles, il nourrit l'ambition de les surpasser. Il admire notamment l'ingéniosité de BALA, un joueur étranger évoluant à Adjidja HBC, et celle de Hakim, ancien joueur d'Adjidja aujourd'hui professionnel dans le championnat marocain. Son rêve le plus ardent est de faire briller son talent au-delà des frontières nationales. Il aspire à devenir une véritable source d'inspiration pour tous les amateurs du handball béninois.

**Sorbo SOULE (Stagiaire)**



QUOTIDIEN BENINOIS D'INFORMATION GENERALES & D'ANALYSES  
AUTORISATION N° 130-21/ HAAC/ PT/ CDC/ SG/ SGA/ DAJDC/ SDC/ SCS DU 11 MARS 2021  
TEL: +229 01 49 51 62 15 SITE <https://partners-news.com>

ÉDITÉ PAR L'ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM  
RCCM N° RB/COT/19 A 48070 DU 03 07 2019 IFU: 0201910788988  
SIEGE SOCIAL: VODJE VON PABEE PARVILLON BLEU

DIRECTION DE PUBLICATION : LARIOS ADJAGBENON

REDACTION:  
LEANDO CODO  
FIFAMEY R. A. SODEDJI  
SORBOU SOULÉ  
SANIATH SANI  
JESOUWANOU C. SOLEDJI

MONTAGE  
ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

IMPRESSION  
ETS RUSOGATH R@S PARTNERS AND COM

**PARTENAIRE UN JOUR - PARTENAIRE TOUJOURS!!!**

**Nous recrutons**  
**3 Stagiaires**  
**Journalistes Presse Ecrite**

**PROFILS REQUIS**

Actualité  
politique national  
et international

Genre, Santé,  
Protection,  
Nutrition

Environnement,  
Divertissement,  
Découverte

DUREE: **3 mois renouvelables**

DATE LIMITE: **Vendredi 05 Mai 2025**

Dossier de candidature à envoyer à :

**+229 01 49 51 62 15**